

CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires.
C'est pourquoi dans l'enseignement catholique, et notamment à l'école Saint-Roch, nous souhaitons une démarche éducative réussie qui repose sur la collaboration confiante entre les personnes de la communauté éducative: enseignants, personnel, familles et élèves.

Notre but est l'épanouissement des élèves et cela nécessite des attitudes communes à l'ensemble des personnes, des conditions propices à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives: les parents et les élèves ne sont pas des usagers passifs, mais bien des acteurs engagés. Nous souhaitons donc :

1. **Des attitudes communes :**

• Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun,
• Désir d'écoute et de dialogue,
• Refus des a priori et des jugements de valeur,
• Loyauté, transparence, confidentialité dans les échanges.

2. Des conditions nécessaires à notre collaboration :

• Accueil personnalisé de chacun lors d'un premier rendez-vous d'inscription
• Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d'établissement, réunions d'A.P.E.L, ...) associant tous les acteurs de la communauté éducative
• Information de la communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes, projets...
• Suivi et évaluations de chaque élève, accompagnement à l'orientation grâce aux réunions qui vous seront
peut-être proposées pour aider votre enfant :

- Réunion avec l'enseignant (lors de la remise des livrets de réussites pour TOUS),
- Réunions à la demande de l'enseignant ou des parents,
- Réunion de classe en début d'année,
- Et au besoin : EE (équipe éducative), ESS (équipe de suivi de scolarisation)

3. Une co-responsabilité éducative

• Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer les enfants à la vie
sociale et citoyenne ;
• Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire ;

• Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Signature parent

Signature du chef d’établissement